

Réunion du Conseil municipal
Jeudi 23 novembre 2017 à 19 H
à la mairie

Présents : Mmes LE CLAINCHE – LEROY – MORIN – NICIER - MM. ARRONDEAU – PAGE – FOLTZENLOGEL – MOUTTE

Excusés : Mme LENOIR – MM. COUTABLE – DUVEAU

Secrétaire : Mme MORIN

Compte rendu du 17.10.2017 : approuvé

Ordre du jour :

PLUI-H – synthèse des observations émises lors de la réunion du 17 Octobre 2017 – des observations et des rectifications sont ajoutées - ce document sera envoyé à la CCCVL et au bureau d'études URBAN'ISM

Préservation du Dolmen : article L.151-19 du code de l'urbanisme – Pour renforcer la protection de ce vestige, le conseil municipal demande qu'une prescription soit ajoutée au règlement du PLUI-H.

Rayon des monuments historiques : Après discussion, le conseil municipal décide de ne pas revenir sur la décision du 17.10.2017.

CCCVL – **Service d'instruction du Droit des Sols** - signature d'un avenant à la convention d'instruction des actes d'urbanisme. Les modifications sont dues à l'élargissement du territoire (adhésion des communes d'Anché et de Cravant au 1^{er} janvier 2017 et de Chouzé sur Loire au 01.01.2018). L'avenant n° 1 à la convention sera signé.

PERSONNEL :

Le conseil municipal délibère sur l'avancement de grade lié au principe des promus/promouvables
Et décide de créer le poste d'Adjoint technique territorial principal de 2^e classe au 01.01.2018

DEFENSE INCENDIE : La réserve prévue Vallée de Verrière sera déplacée de quelques dizaines de mètres.

Nouvelle carte de la défense incendie élaborée par le SDIS –

ZONE BLEUE = couverte par les poteaux dans un rayon de 200 m.

ZONE ROSE = défense incendie couverte par les poteaux dans un rayon de 400 m.

Certaines habitations ne sont pas couvertes : écarts

L'implantation de la réserve de la Vallée améliorera la défense incendie du fond de la Vallée.

L'exploitation agricole des Lisons est desservie par une cuve de 50 m³

Le lavoir peut également servir de réserve naturelle = 20 m³

Lotissement « Les CHILLEVEAUX » : Point sur avancement des travaux

- Raccordement au réseau eau potable réalisé,
- Parcelles bornées,
- Travaux de voirie effectués à 80%,
- Pose des coffrets Electriques réalisée le 20.11.17,
- Pose des coffrets GAZ réalisée le 20.11.17
- Branchements eau, téléphone, réalisation à partir de la semaine 48

Point sur l'avancement des travaux vallée de Verrière = tranchée réseau télécom et pose des fourreaux, de la chambre entre le n° 26 et le n° 32 : travaux terminés.

Enfouissement des réseaux Vallée de Verrière : le conseil municipal décide de demander au SIEIL une étude sommaire pour la section allant du n° 52 au n° 74.

Plantation d'une haie terrain ancienne STEP rue de la Fontaine (pour masquer le futur stockage de containers) – quelles essences ?

Il est décidé de modifier l'angle Est du terrain (modification de l'entrée) ce qui permettra également d'améliorer l'entrée du futur stockage de matériaux. L'accès actuel par le portail sera fermé.

Il est décidé de planter des essences diverses :

- Laurier thym
- Cotoneaster
- Fautinia

FDSR 2018 (subvention du Département) : demande de subvention pour l'enfouissement des réseaux tranche 2 Vallée de Verrière : accord du conseil

Questions diverses :

Bornage-Echanges avec MM. DELEPINE et BUTTLER « La Dangerie » – document transmis aux conseillers – Le Conseil municipal décide la modification des bornes sur la parcelle n° 110 pour permettre la suppression de la servitude sur la parcelle 141.

Vœux : le 12.01.18 à 19 H

CHORALE 3.12.2017 CHŒUR A CŒUR + ANTIPHONIE : horaire modifié à 16 h 30

HORAIRES ECOLE :

LMJV = 8 h 55 – 11 h 55 – 13 h 30 – 15 h 45

Mercredi 9 h 12 h

QUALITE DE L'AIR INTERIEUR : au 1^{er} janvier 2018, les écoles accueillant des classes élémentaires devront faire l'objet d'un diagnostic.

Dans un premier temps, le guide fourni par le Ministère sera rempli par tous les intervenants : Maire, directrice école, agents municipaux.

VOISINS VIGILANTS et SOLIDAIRES (participation citoyenne) :
réunion publique le 7 décembre 2017 à 18 h 30

PROCHAIN CONSEIL : le 19 décembre 2017 à 19 h

MAIRIE 4, rue de la Fontaine 37500 THIZAY	Secrétariat ouvert : Lundi – 13 h 15 à 16 h 15 jeudi – 8 h à 13 h	☎ 02.47.95.90.27 ☎ 09.70.06.79.47 EM : communedethizay@wanadoo.fr
---	---	---